



Conseil de développement
Compte-rendu de la Commission Économie

Mercredi 13 janvier 2016 - Siège du Pays RVGB

Etaient présents :

Aimé BERINGER, Association des habitants RN83
Evelyne DEVAUX, porteur de projet
Damien FOUCRE, Chargé de mission ADT68
Armand HANSEN, citoyen
Nicolas HAUSS, Chambre des Métiers d'Alsace
Pascal JUNG, Président Conseil de Développement
Amaël KIENLEN, citoyen
Loïse KOSSMANN, Conseillère d'entreprises CCI Colmar
Roland LEININGER, Caisse d'Épargne de Guebwiller
Jean-Paul MALDONADO, Alsa-Bail
Élodie MERTZ, Animatrice LEADER du Pays RVGB
Eric THOUMELIN, ADIRA
Sylvain WALTISPERGER, Vice-Président CC Essor du Rhin
Thierry ZIEGLER, citoyen

L'ensemble des supports de présentation et documents sont disponibles sur le site internet du Pays au lien suivant : <http://www.rhin-vignoble-grandballon.fr/pays/commission-economie-emploi-formation.htm>

Ordre du jour

La séance du 13 janvier 2016 contribue à la problématique :

« **Chasser, accompagner, conseiller, former et accueillir les porteurs de projet** »

- ✓ Un travail en groupe est proposé aux participants : un prof type d'entreprise est proposé à chaque groupe (voir détail à la fin de ce compte-rendu).

L'objectif est d'évaluer les demandes des porteurs de projets en discutant des questions suivantes :

- Pourquoi s'installer sur le territoire ?
 - Que peut apporter cette entreprise au territoire ?
 - Quels problèmes doivent être anticipés par le porteur de projet ?
 - Quelles sont les personnes ressources à contacter ?
 - Quelles aides peuvent être envisagées ?
- ✓ Un verre de l'amitié est proposé en fin de séance pour poursuivre les discussions.

Les profils d'entreprises

- ✓ Ec'Eau Pluie : installation de système de récupération de l'eau de pluie en béton et d'une station de pompage de filtration et de distribution de l'eau récupérée pour tous les usages domestiques.
- ✓ Le château des énigmes : parc de loisir proposant un jeu itinérant sur un parcours de 3h environ.

→ Les questions ci-dessus ont été traitées de manière générale, pour correspondre à tout projet économique, et pas uniquement dans les cas proposés pour la séance de travail.

Les résultats obtenus

Pourquoi s'installer sur le territoire ?

- ✓ Accès de communication : RD83, A35, proximité de l'Allemagne, voie ferrée, proximité de l'aéroport de Bâle-Mulhouse.
- ✓ Desserte internet (permet notamment de communiquer)
- ✓ 2 pépinières d'entreprises à Soultz et Fessenheim, qui peuvent accueillir des créateurs d'entreprises

Quels apports pour le territoire ?

Quelle que soit l'entreprise accueillie, elle peut contribuer à la notoriété du territoire et permettre le développement d'emplois.

→ Point relevé : qu'en est-il des entreprises générant des nuisances ?

Quels problèmes doivent être anticipés par le porteur de projet ?

- ✓ Réaliser une étude de marché
- ✓ Elaborer un business-plan
- ✓ Choisir le statut de l'entreprise et la déclarer
- ✓ Respecter les diverses normes (dont celles relatives à l'accueil du public)
- ✓ Etre accompagné pour l'installation de l'entreprise et pour les aspects personnels (quels sont les services à proximité, lieu de résidence, activités...)
- ✓ Se former sur des thématiques spécifiques

Personnes ressources et aides envisageables

- ✓ Organismes consulaires : Chambre d'Industrie, Chambre des Métiers, Chambre d'Agriculture
 - ✓ Réseau des Opérateurs de la Création/Reprise d'Entreprises d'Alsace (OCRE)
<https://jentreprends.alsace/fr/accueil>
 - ✓ Pôle Emploi pour les demandeurs d'emplois
 - ✓ Plateforme d'initiative locale (PFIL) : réseau associatif de financeurs de créateurs
<http://www.initiative-france.fr/>
 - ✓ Agence de Développement d'Alsace qui accompagne entreprises et collectivités dans leurs projets économiques (fusion des agences 68 (CAHR) et 67 (ADIRA))
<http://www.adira.com/>
 - ✓ Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise qui est une association d'anciens chefs d'entreprises bénévoles qui accompagnent les porteurs de projets
<http://www.egee.asso.fr/>
 - ✓ Communautés de communes (Région de Guebwiller, Centre Haut-Rhin, Essor du Rhin)
 - ✓ Autres organismes spécialisés : ADT
 - ✓ Organismes bancaires et experts comptables
- On constate qu'il existe de nombreux partenaires qui peuvent être sollicités.
- 2 raisons pour lesquels ils ne le sont pas :
- Méconnus
 - Trop de solutions différentes : les porteurs de projets ne s'en sortent pas.

Propositions des membres de la Commission

Communiquer

Le point d'entrée de la demande du porteur de projet ne peut pas être maîtrisé (n'importe quel partenaire peut être le premier rencontré par le porteur). Chaque porteur de projet doit avoir une base d'information commune, qui peut être fournie par tous les partenaires.

Idée :

- ✓ Créer un outil, type matriciel, en collaboration avec l'ensemble des partenaires permettant de trouver les coordonnées des personnes à contacter selon les questions que se pose le porteur de projet

Accompagner et faciliter

Un porteur de projet doit pouvoir être renseigné par n'importe quel partenaire rencontré, quel que soit le degré de maturité de son projet.

Idées :

- ✓ Créer un « Pôle Entreprendre » constitué de personnes ressources « têtes de réseau », spécialisée (selon la nature ou le stade de maturité du projet).
- ✓ Avoir un coordinateur du pôle entreprendre, qui concentre toutes les informations et dirige le porteur de projet vers la personne ressource à contacter.
- ✓ Proposer à des banques et experts comptables de participer au pôle entreprendre, afin de faire remonter les potentiels porteurs de projets mais aussi faire connaître les actions des partenaires spécialisés.
- ✓ Proposer à des partenaires financiers (type Région, Alsa-bail...) de participer aux rencontres du pôle entreprendre pour assurer la coordination de l'action locale et régionale.
- ✓ Envisager la permanence d'un entrepreneur «senior » qui donnerait des conseils personnalisés aux porteurs de projets.

Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 03 mars 2016 à 18h30 (lieu à définir). En espérant vous voir nombreux.

MMERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !

Description

L'activité :

- Création d'une activité touristique ludique dans un château avec parc attenant
- Ce parc de loisirs propose un jeu itinérant sur un parcours qui dure environ 3 heures. Durant ce jeu les visiteurs devront répondre à quelques questions en inscrivant la réponse sur des écrans tactiles d'ordinateurs disséminés sur le parcours
- une aire de pique-nique et une salle de petite restauration rapide seront disposés dans le parc
- L'ouverture est prévue de Pâques à la Toussaint

Les dirigeants :

Le projet est porté par un ingénieur de 33 ans. Son épouse a 32 ans et est informaticienne. Ils ont 2 enfants ; un garçon de 9 ans et une fille de 12 ans. Ils habitent actuellement dans la capitale régionale.

La clientèle :

- 1 -Tourisme familial
- 2 - des groupes : écoles, seniors associations et clubs, comités d'entreprises, agences de voyages

Besoins et opportunités recherchées

Pour vendre :

Besoins de contacts rapides avec tous les acteurs de la filière tourisme sur le territoire. Des contacts avec les comités d'entreprises, les réseaux associatifs locaux et régionaux seront recherchés. Des contacts avec des réseaux régionaux de chefs d'entreprises, de collectivités, seront recherchés pour leur proposer l'organisation de séminaires et réceptions.

Pour produire :

Une grande demeure historique (château, manoir, voire caserne ...) avec parc (mini 8 ha) et parking 250 places voitures et de bus sur environ 1 ha et, surtout, commodité d'accès (routes ou autoroutes, gares, accès autocars faciles...)
6 salariés permanents (accueil, animation, restauration), 3 administratifs et 3 agents de maintenance
+ 15 saisonniers (dont il faudra prévoir l'hébergement ou le logement). Dès la deuxième année il est envisagé un recrutement de 8 autres emplois saisonniers qui devront trouver des hébergements à proximité.

Pour gérer, piloter l'activité :

Besoin du soutien bancaire pour investissement et trésorerie
Éventuellement cherchera des co- investisseurs locaux.

Description

L'activité :

Installation de système de récupération de l'eau de pluie en béton et d'une station de pompage de filtration et de distribution de l'eau récupérée pour tous les usagers domestiques.

Les dirigeants :

Licencié en juin 2003 d'une entreprise industrielle qui a fermé ses portes, ce technicien de 35 ans, sensibilisé aux questions d'écologie, décide de créer cette activité encore peu développée en France.

La clientèle :

Les particuliers, les entreprises, les agriculteurs, les collectivités.

Besoins et opportunités recherchées

Pour vendre :

Il a besoin de se former pour assurer la partie commerciale de son activité et sa publicité. Il cherche des partenaires pour promouvoir son système novateur et pour se créer une clientèle.

Il a également besoin ponctuellement d'un infographiste, créateur multimédia afin de concevoir un site internet et des plaquettes de communication.

Pour piloter et gérer l'activité :

Il souhaite créer des partenariats avec des fabricants de matériaux, des promoteurs immobiliers, des entreprises du bâtiment.

Il envisage d'intégrer un réseau d'entreprises collaborant sur le thème de du bâtiment écologique. Il souhaite pouvoir ainsi se rapprocher de centres de formation, de fabricants de matériaux, d'institutions publiques (ADEME), de banques, etc. afin d'accéder à des démarches collectives de recherche développement et de promotion des nouvelles technologies vertes.

Il ne sait pas trop comment entreprendre cette démarche de contacts et de rapprochements d'organisations qui ont peu l'habitude de travailler ensemble.